

CONCOURS ou EXAMEN PROFESSIONNEL DE :

Adjoint administratif principal 2^{ème} classe

Épreuve de :

ou proposent un repas
qui permet de réduire
touchée par les

A remplir très soigneusement par le candidat

du
des

Question 1:

18, 13

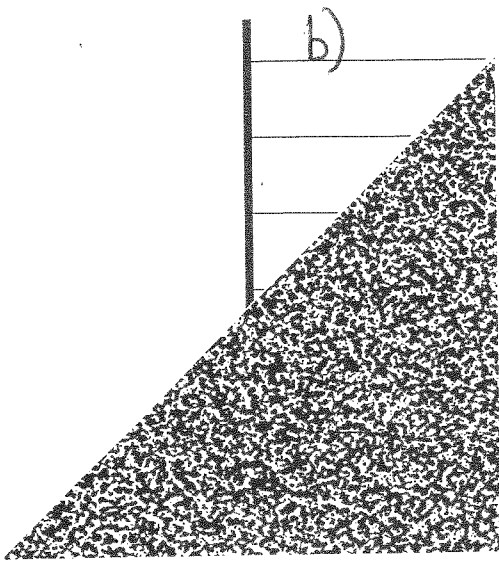
a) La gestion de la restauration scolaire est une compétence obligatoire qu'ont les communes.

b) Le rôle du Conseil Municipal est de décider du système de tarification de la restauration scolaire.

c) Il existe différents systèmes de tarification selon les communes, comme le tarif unique qui correspond à un même tarif par repas pour tous les usages, sans prise en compte des revenus des familles.

Ce système s'oppose à celui du tarif progressif qui prend en compte le niveau de ressources.

En effet, le tarif par repas est ajusté selon les revenus de la famille malgré qu'il y ait un tarif minimum et un tarif maximum.



Question 2:

a) Les trois principes communs à tous les services publics sont la continuité, l'équité et l'adaptabilité.

b) Le coût moyen global d'un repas est composé de différents éléments, comme d'abord le coût des ingrédients mais également les charges d'énergie (électricité, eau, gaz) qui ont fortement augmenté, ainsi que les coûts du personnel.

Question 3:

Afin de lutter contre la hausse du coût de la restauration scolaire, plusieurs actions peuvent être menées.

D'abord, certaines communes ont fait le choix de supprimer une composante du menu afin de maintenir la qualité du repas tout en limitant l'augmentation du coût. D'autres ont fait le choix de supprimer certains

ingrédients devenus trop chers, ou proposent un repas végétarien supplémentaire, ce qui permet de réduire la quantité d'achat de viande, très touchée par les augmentations tarifaires.

Enfin, il est possible de lutter contre la hausse du coût de la restauration scolaire en privilégiant des agriculteurs locaux, en circuits courts.

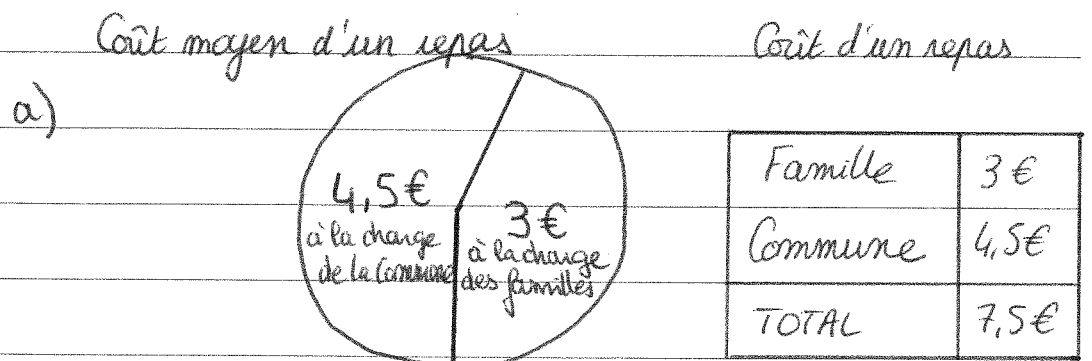
Question 4:

a) Le mot "aisément" peut être un antonyme de "modestement"

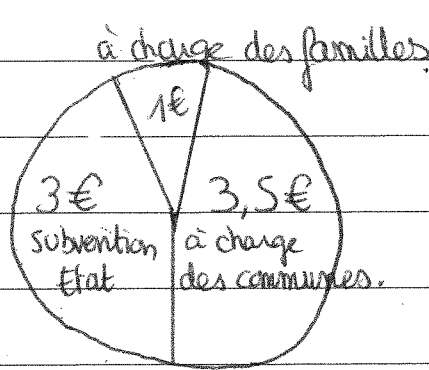
b) Le mot "augmentation" peut être un synonyme du mot "inflation".

c) "L'explosion des budgets des communes" est évoquée du fait de la hausse des prix des denrées, qui amène les communes à devoir revoir leur fractionnement afin de rester dans les budgets fixés, mais ceci est difficile au vu des diverses augmentations.

Question 5:



b)



Coût d'un repas	
Famille	1€
Commune	3,5€
ETAT	3€
TOTAL	7,5€

c) 88% du total de 425 élèves représentent 374 élèves réguliers.

Tranches tarifaires	Quotient familial (CAF)	Tarif par repas	Répartition
T1	inférieur à 234€	0,60€	65
T2	235 à 548€	1,62€	99
T3	549 à 1370€	3,62€	130
T4	1371 à 2500€	5,10€	46
T5	supérieur à 2500€	7,50€	34

d) La commune B peut bénéficier du dispositif de l'Etat car elle respecte les conditions. En effet, elle propose plus de trois tranches tarifaires en fonction du quotient familial, une tranche possède un tarif à moins d'un euro et au moins une à plus d'un euro. Enfin la condition d'attribuer le tarif à moins d'un euro pour les familles ayant un quotient familial inférieur ou égal à 1000€, est, elle aussi respectée.

La commune B répond donc à toutes les conditions pour bénéficier du dispositif de l'Etat.